

Jeffrey Archer
La fille prodigue



A compter d'aujourd'hui, LE SOLEIL entreprend la publication d'un nouveau feuilleton, *La fille prodigue*, de Jeffrey Archer. Suite du best-seller *Kane et Abel* déjà publié dans nos pages, *La fille prodigue* raconte la deuxième génération de la saga des Rosnovski, celle de Florentina, fille d'Abel.

Page B-9



Le Soleil - Jean Vallières

DES NORDIQUES TRANSFIGURÉS SONT À PORTÉE DU PREMIER RANG

A la veille de leur cinquième affrontement de la saison avec les meneurs de la division Adams, le Canadien, des Nordiques transfigurés ont ramené à trois points seulement l'écart les séparant du premier rang. Et ce, grâce à une victoire de 5-2 aux dépens des Red Wings, hier. Yves Poulin rapporte.

Pages 2 à 4

TABLOID
SPORT

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section
SPORT
du **SOLEIL**

LE SOLEIL



LUNDI 14 JANVIER 1985
QUÉBEC, 89e année, no 16.

36 pages 3 cahiers
+ 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ 35¢

SALUT BONHOMME!



Bonhomme Carnaval est rentré sur sa cité, hier, sous les vivats d'un millier de curieux, venus l'attendre sur la Grande-Allée. En se voyant remettre la clé symbolique de Québec, Bonhomme a reçu pour mandat d'animer la ville avec sa pétulance coutumière jusqu'au 17 février. Andrée Roy raconte.

Page A-3

INAPTITUDE AU TRAVAIL

UNE RÉVISION SYSTEMÉMATIQUE AUX DEMANDES DES ASSISTÉS

◆ (PC) — Les bénéficiaires d'aide sociale de moins de 30 ans qui se déclareront inaptes au travail de-
par Pierre TOURANGEAU

ront bientôt se soumettre à la contre-expertise médicale du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR).

Tel en a décidé le Conseil du Trésor en autorisant le 18 décembre dernier le MMSR à signer des contrats de service avec trois cliniques de médecine industrielle.

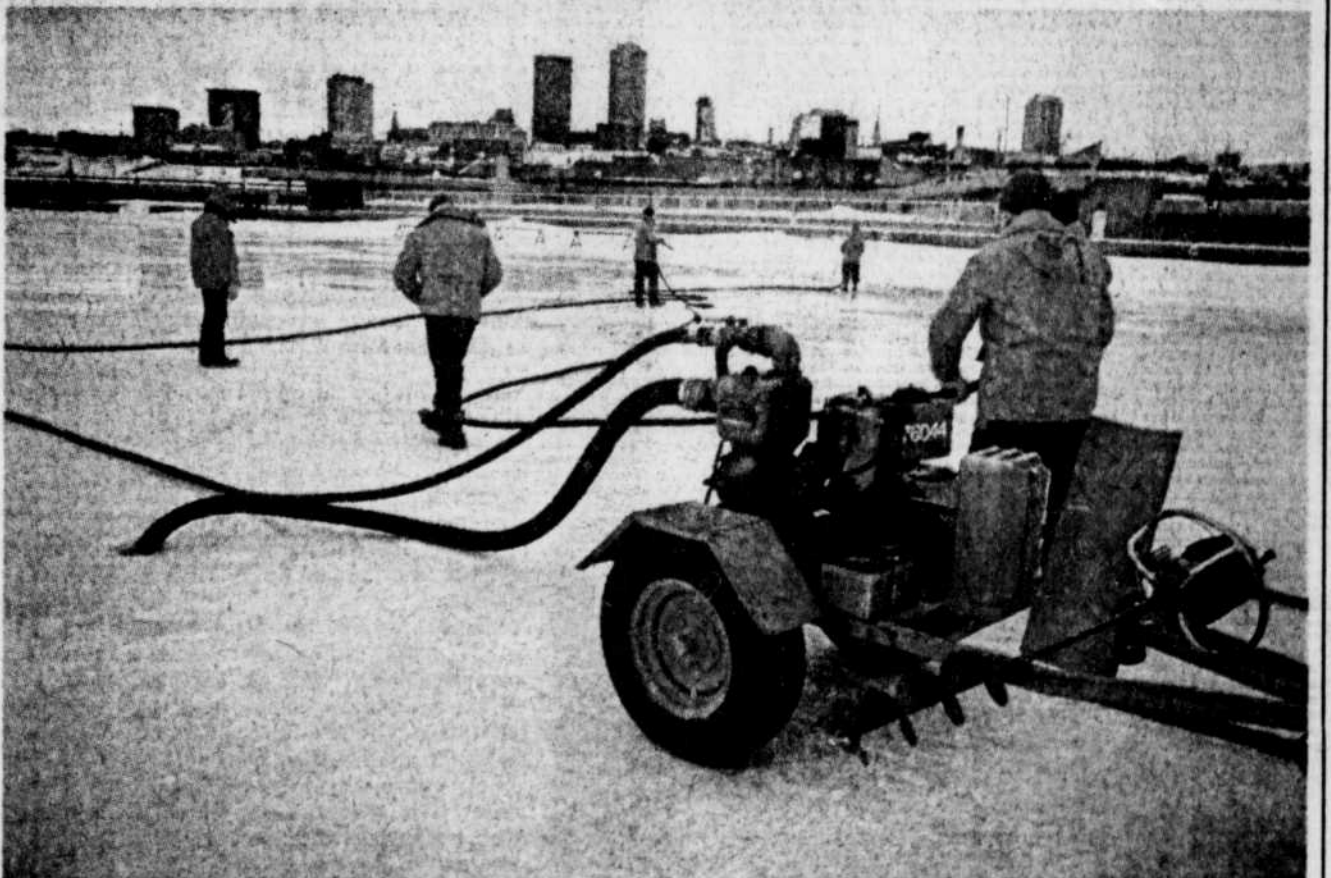
Cette décision, que la Presse canadienne a pu lire, permettra au ministère "d'obtenir une évaluation de l'aptitude ou de l'inaptitude au travail

des bénéficiaires de l'aide sociale et ce jusqu'au 31 mars 1986."

Cette mesure, qui n'est pas encore en vigueur, est en fait, avons-nous appris de diverses sources à Québec, une des premières à découler de l'ap-

Lire A-2, RÉVISION

LA RIVIÈRE ARROSÉE



Curieux de pays tout de même. Malgré le froid sibérien de la semaine dernière, il a fallu renouer avec la tradition et "arroser" la patinoire de la rivière Saint-Charles, en fin de semaine. Et ce, afin de renforcer une couche de glace dont l'épaisseur inquiétait les autorités municipales de Québec.

SOMMAIRE

Annonces classées C-3 à C-6
Arts et spectacles B-7 à B-9
Bandes dessinées C-6
Bridge C-6
Décès C-7
Economie-finances C-1 et C-2
Editorial B-4
Feuilleton B-9
Horoscope C-6
Information régionale A-5 à A-7
Monde B-2 et B-6
Mot mystère C-4
Mots croisés C-4
Où aller à Québec B-9
Page documentaire B-3
Politique B-1
Sport Tabloïd
Votre page B-5

CAMILLE-MARCOUX LE SERVICE DE NOUVEAU INTERROMPU

◆ MATANE — Après un retour presque à la normale samedi, le traversier "Camille-Marcoux" est demeuré prisonnier des glaces hier pendant sept heures à son départ de Matane en direction de Baie-Comeau avec à son bord moins d'une centaine de passagers.

par André DIONNE
du bureau du Soleil

En une semaine, jour pour jour, c'est la troisième fois que le navire reste prisonnier d'un amoncellement de glaces provoqué par une température basse et des vents dominants du nord-ouest qui ont consolidé le banc de glaces de plusieurs kilomètres de large tout au long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

A son départ de Matane, à 11h hier matin, le navire n'a réussi à parcourir que deux kilomètres environ pour être immobilisé, la coque du traversier soulevée par un mur de glace d'une dizaine de mètres de

profondeur et cela à moins de 1,000 mètres de la rive. Accompagné du brise-glace de la Garde côtière, le "Norman McLeod Rogers", le traversier a tenté de franchir pendant deux heures cet embâcle pour être immobilisé pendant tout l'après-midi. Le travail des deux brise-glaces ne devait reprendre qu'en fin d'après-midi hier à la faveur de la marée montante.

Le navire s'est libéré vers 18h hier pour reprendre la traversée en direction de Baie-Comeau.

Il était exclu hier soir que le navire d'une capacité de 600 passagers, fasse son voyage de retour vers Matane, son port d'attache, nous déclarait hier soir la direction de la Société des traversiers du Québec, à Matane.

Si les conditions sont bonnes, il ne devait revenir à Matane que ce matin à 5h et tenter par la suite de reprendre son horaire régulier du lundi, soit deux

Lire A-2, MARCOUX

METEO



De la neige, balayée par des vents modérés. Maximum de moins huit. Demain: de la neige et plus froid.

Détails, page A-4



NÉGOCIATION SUR LE DÉSARMEMENT GROMYKO FAIT VOLTE-FACE ET MULTIPLIE LES CONDITIONS

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Andrei Gromyko, a jeté hier une douche d'eau froide à ceux que les pourparlers de Genève avaient emplis d'optimisme, la semaine dernière. Lors d'une rare conférence de presse, M. Gromyko a indiqué que toute négociation future sur le désarmement avait pour préalable un trio de conditions.

Page B-2

Alcan force une mise au point Pas de risques pour des siècles

◆ **ALMA** — Recul dramatique dès le début de la séance d'hier dans le cadre de l'audience publique relative au projet de stabilisation des berges du lac Saint-Jean de la société Alcan.

par Raymond GAGNE
envoyé spécial du Soleil

Même si aucune mesure n'était prise à court terme, l'érosion, compte tenu de son rythme et de la distance qui sépare le premier bâtiment du village de Saint-Coeur-de-Marie de la rive du lac, soit 45 pieds, n'affecterait celui-ci que dans 12 ou 18 années. Le cœur même du village ne pourrait être touché que dans quatre ou cinq siècles.

L'ingénieur-chimiste M. Pierre Lumdahl de la firme de consultants André Marsan et Associés a lui-même fait la rectification, sur ordre des dirigeants de la multinationale de l'aluminium, hier, des premières minutes de l'audience présidée par Mme Louise Roy.

"Si l'on prend, a-t-il dit, le cœur du village lui-même et que l'on fait les calculs en fonction du rythme d'érosion et de la distance qui sépare le village de la rive, on arrive à constater que si rien n'est fait pour lutter contre l'érosion, cette dernière parviendrait dans le cœur du village dans quatre à six siècles."

M. Lumdahl avait affirmé, la veille, devant la commission de quatre membres du Bureau d'audience publique sur l'environnement que l'érosion menaçait d'ici 1 à 10 ans les bâtiments et les équipements publics du village les plus rapprochés de la rive.

Refus

M. Gilles Chevalier, le vice-président régional d'Alcan, a déclaré devant la commission qu'il avait par la suite refusé cette déclaration.

Ordre fut donc donné à trois spécialistes de se pencher immédiatement sur la question. Dès cinq heures, dimanche matin, ils ont même dû se rendre dans le

secteur de Saint-Coeur-de-Marie constater de visu la situation qui y prévalait.

"Ce que nous avons constaté, a dit M. Lumdahl, c'est qu'il n'y a aucun risque pour quelque bâtiment ou route ou quelque infrastructure que ce soit, pour les prochaines années, même si absolument rien n'est fait en ce qui concerne la protection contre l'érosion dans le secteur de Saint-Coeur-de-Marie."

L'examen de photographies aériennes prises sur les lieux en 1926, 1947 et 1964 a permis aux trois spécialistes d'établir que le rythme d'érosion se situait entre 2,5 pieds et 4 pieds par année.

Le vice-président régional d'Alcan a qualifié de "Malheureux" cet incident qui s'est déroulé devant les caméras. M. Chevalier a indiqué à la présidence de l'audience publique, Mme Roy, qu'Alcan était loin de se désintéresser de la situation à Saint-Coeur-de-Marie, comme avaient pu le laisser croire, certaines informations publiées la veille.



Changeant subitement d'avis, les consultants de l'Alcan ont affirmé que le phénomène d'érosion ne poserait pas de contraintes dans ce siècle.

Pour Alcan, plutôt produire de l'électricité

◆ Le commissaire Jean-Pierre Villeneuve a fait dire, hier, au représentant de la Société Alcan que celle-ci ne recherche pas tant à maintenir un niveau quelconque des eaux du lac Saint-Jean mais vise plutôt à produire au maximum de l'énergie électrique.

"Quel est l'objectif de l'Alcan, a demandé M. Villeneuve lors de la séance d'hier de l'audience publique portant sur le projet de stabilisation des berges du lac Saint-Jean qui se déroulait au pavillon Camille-Lavoie d'Alma? Serait-il de maintenir un certain niveau des eaux ou ne serait-il pas plutôt de produire un maximum d'électricité?"

M. Jean-Louis Lemay, directeur de l'énergie électrique à l'Alcan a répondu: "Il faut accepter ce que vous dites".

La Société Alcan, selon une dé-

claration de son vice-président régional, M. Gilles Chevalier, a fait le choix de produire l'aluminium avec l'énergie électrique qu'elle génère.

Elle a déjà fermé ses salles de cuves parce que ne possédant pas suffisamment de pouvoir électrique.

Elle n'achète de l'électricité d'Hydro-Québec que pour des fins autres que la production de l'aluminium.

Alcan dispose actuellement de l'énergie qu'elle produit, soit environ 1.800 mégawatts de la façon suivante: environ 1.770 mégawatts pour l'ensemble de ses usines au Québec, ce qui comprend environ 320 mégawatts pour ses usines de Beauharnois et de Shawinigan, ce qu'ont d'ailleurs déployé certains intervenants qui ont participé à l'audience publique de la fin de semaine.

Alcan vend également à des compagnies papetières de la région environ 146 mégawatts.

La source

La force hydraulique dont Alcan a besoin pour produire son électricité est tirée du bassin hydrographique du lac Saint-Jean, "aussi grand, dit l'Alcan, que le Nouveau-Brunswick".

La multinationale y possède plusieurs barrages installés sur la rivière Péribonka, aux exutoires du lac, la Petite et Grande Décharge, et la rivière Saguenay. Aussi, trois réservoirs, dont le lac Saint-Jean et six centrales hydro-électriques.

Alcan ne contrôle toutefois que 25 pour 100 du bassin hydrographique du lac Saint-Jean. Elle vient d'ailleurs de finaliser une nouvelle entente avec le gouvernement du Québec pour ce qui

concerne ses installations sur la rivière Péribonka.

Cette entente, a dit M. Chevalier, permettra d'investir dans un avenir plus ou moins prolongé, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean près de \$3 milliards.

La proposition

Au Lac-Saint-Jean, Alcan possède un droit légal de renhaussement des eaux en vertu d'une entente passée en 1922. Non seulement cette entente lui donne-t-elle le droit de hausser le niveau à 17,5 pieds, mais dégage l'entreprise de la responsabilité des dommages qui pourraient en résulter sur les terres publiques. Elle permet à Alcan de procéder à l'achat ou d'obtenir une servitude de baignage sur les terrains affectés ou susceptibles de l'être appartenant à un tiers.

A titre d'exemple, l'île de la Tra-

verse, située à 1 kilomètre au large de la pointe de Chambord, appartient à une compagnie regroupant 10 personnes. Cette île est régulièrement érodée de telle sorte qu'elle aurait perdu, depuis 1922, près de 60 acres en superficie. Les propriétaires ne peuvent obtenir aucun dédommagement de l'Alcan. Alcan y possède également une servitude de baignage. En principe, l'île pourrait aussi être submergée sans que ses propriétaires puissent en dire quoi que ce soit.

Alcan possède donc en propriété ou détient une servitude de baignage sur la presque totalité du pourtour du lac Saint-Jean.

Jusqu'à 1982, Alcan a utilisé régulièrement le niveau de gestion de 17,5 pieds que lui permet l'entente de 1922. Il en a découlé de graves problèmes d'érosion et un sérieux mécontentement parmi la po-

pulation.

Alcan a donc décidé de proposer ce qu'elle appelle "un compromis non négociable", en offrant maintenant d'utiliser le niveau 17,5 pieds lors de la crue printanière, et 16,5 pieds à partir du 1er juillet. Et aussi à entreprendre un programme de \$40 millions de stabilisation des berges. Elle se dit ouverte à une collaboration quelconque en ce qui regarde la protection du potentiel faunique et des loisirs.

Le "compromis" d'Alcan ne semble pas satisfaire certains organismes et citoyens jeannois.

Certains intervenants ont manifesté de l'inquiétude en regard de cette proposition durant les séances de la dernière fin de semaine dans le cours de l'audience publique qui reprendra mardi à Alcan.



Le président de la FTQ Louis Laberge.

Brian Mulroney bénéficie de la faveur de Laberge

◆ MONTREAL (PC) — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) souhaite ardemment faire une percée au Québec, mais le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, donne sa faveur au chef conservateur Brian Mulroney.

MM. Laberge et Mulroney, un ancien avocat en droit du travail, ont oeuvré ensemble par le passé. Ils pourront d'ailleurs refaire connaissance aujourd'hui, lorsque le premier ministre lui enverra, fait inhabituel, ses salutations par téléphone, au bureau de la FTQ à Montréal.

Même si les 300.000 membres de la FTQ partagent les principes démocratiques du NPD, M. Laberge dit ressentir plus d'affinité avec le point de vue de M. Mulroney sur la "question nationale" du Québec.

Le premier ministre a promis de tenter d'en arriver à une entente avec le Québec, afin de régler le différend constitutionnel, mais il n'a pas précisé ce qu'il entend proposer.

Le leader de la FTQ a donné son appui à l'option du OUI lors du

référendum de mai 1980 sur la souveraineté-association. Il se définit d'ailleurs comme un nationaliste convaincu, mais non comme un indépendantiste.

"Selon moi, le NPD ne peut nous (la FTQ convaincre)", a déclaré en entrevue M. Laberge, en soulignant que "plusieurs de nos délégués de la fédération québécoise sont des militants actifs" au sein du Parti québécois.

Plus ouvert

Selon M. Laberge, qui dirige la FTQ depuis 1964, "Mulroney est plus ouvert face au Québec" que le NPD, qui a depuis toujours des rapports privilégiés avec les syndicats.

Le président de la FTQ blâme le chef du NPD Ed Broadbent pour avoir appuyé le NON, lors du référendum, ajoutant que ce dernier "a manqué une occasion en or de demeurer hors du débat". Le NPD fédéral n'a pas pris position, mais les nationalistes québécois se sont toujours méfiés du centralisme économique de ce parti.

LE SOLEIL
TÉLÉ MAGAZINE
CHANGEMENTS
LUNDI
14 JANVIER
16h30 @ Odyssee
17h00 @ Diffrent Strokes
19h00 @ Gillet...pure laine
Inv.: Marcel Aubut (président des Nordiques), Jean Houde et Hélène Courteau (trafalistes), Marie-Thérèse Fortin et Marc Vallée (comédiens).
23h50 @ Cinéma d'hier:
"La mouille polette".

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi: 9h00 à 12h00
Dimanche: 9h00 à 12h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

MAIGRIR

Le nouveau Plan d'attaque amélioré fait fondre les livres excédentaires...
VITE... VITE... VITE.



LES WEIGHT WATCHERS ANNONCENT LE NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE AMÉLIORÉ

Nouveau. Le Plan d'attaque, qui est le programme d'amaigrissement le plus efficace de l'histoire des Weight Watchers, a été encore simplifié grâce aux nouvelles listes de menus, plus nombreux et plus faciles à préparer que jamais. Alors, faites comme des millions de personnes qui ont perdu des millions de kilos en suivant le Plan d'attaque, parce que cette année nous l'avons encore simplifié - spécialement pour vous - spécialement pour l'adapter à votre style de vie. N'attendez plus - joignez-vous aux Weight Watchers dès aujourd'hui.

Amélioré. Encore plus simple à suivre

WEIGHT WATCHERS.
Pour QUÉBEC 651-9224
Weight Watchers Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

• Aucun contrat \$12
• Frais d'inscription \$6
• Classe hebdomadaire \$6
• Total \$18
1ère classe maintenant \$18

RÉVISION

(Suite de la première page)

publication du livre blanc sur la fiscalité publié jeudi dernier.

Le volumineux document propose en effet une restructuration globale de l'aide sociale qui favoriserait l'insertion des bénéficiaires aptes au travail dans les programmes gouvernementaux de recyclage. On y lit aussi que le gouvernement entend laisser à un "comité médical" le soin de déterminer l'incapacité au travail des requérants de l'aide sociale.

C'est donc dans ce cadre qu'il faut considérer le recours systématique à des contre-expertises médicales.

Les trois firmes avec lesquelles le MMSR a été autorisé à signer des contrats sont la Clinique de médecine occupationnelle de Montréal Inc., la Clinique de médecine industrielle Robert et Lizotte Enr., et la Clinique de médecine industrielle et préventive du Québec.

Elles auront le mandat de fournir au ministère des contre-expertises médicales (constatations physiques et mentales) quant à l'incapacité au travail des requérants de l'aide sociale, des rapports d'évaluation médicale et des témoignages-experts pour

présenter des dossiers en appel ou pour témoigner devant la Commission des Affaires sociales.

Le coût annuel de ces services pour l'ensemble du Québec est évalué à \$150.000. "Ce montant, peut-on lire dans la décision du Conseil du Trésor, sera largement compensé par la réduction des coûts de l'aide sociale."

Bouleversement

Cette mesure viendra bouleverser en profondeur le système d'attribution de l'aide sociale.

Actuellement, c'est le médecin personnel du requérant qui établit dans un rapport standard l'incapacité au travail de son patient.

"Les agents des centres Travail-Québec peuvent porter un jugement sur le rapport. Ils peuvent demander conseil au ministère", explique le Dr Marcel Hivon, responsable des expertises médicales à la section des programmes de la sécurité du revenu du MMSR.

"Il arrive qu'un rapport soit contesté localement et qu'on retienne les services d'un médecin pour contre-examiner un requérant. Mais ça n'a jamais été fait

de façon systématique", ajoute-t-il.

"Ce genre de décision se prend toujours au niveau local, confirme M. Léopold Pagé, responsable des normes et règlements à la direction régionale de Québec de Travail-Québec. Chaque directeur voit à trouver un médecin ou une clinique dans sa région pour faire les contre-expertises. Ces médecins ne sont pas à l'emploi du gouvernement et le recours à ce genre de consultation est loin d'être systématique, ça ne se fait même que dans la minorité des cas."

Dans le cahier des charges présenté aux firmes appelées à sou-

MARCOUX

(suite de la première page)

voyages, aller et retour, entre Matane et la Côte-Nord.

De meilleures conditions

Une fois le traversier libéré, le brise-glace de la Garde côtière devrait assister cette fois le traversierier Georges-Etienne Lebel, propriétaire de la société Cogéna, à son retour de la Côte-Nord. Celui-ci avait réussi à quitter Matane, hier matin vers 6h sans trop de difficultés.

missionner, on précise qu'elles doivent être en mesure d'assurer les consultations et les services dans les disciplines suivantes: médecine générale et interne, ophtalmologie, orthopédie, chirurgie générale, neurologie et psychiatrie.

Les soumissionnaires doivent aussi avoir accès à des services de radiographie, de laboratoire et d'encéphalographie.

Aucun commentaire sur ce changement de politique à l'égard des bénéficiaires d'aide sociale n'a pu être obtenu au cabinet de la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu Pauline Marois.



"Pas mal du tout. Moderne mais pas trop rock. Entraînant!" appréciaient les carnavaliers en entendant Violaine Corradi (nûte, aux côtés de Bonhomme) interpréter la chanson-thème qui remplacera dorénavant le "Carnaval, Mardi gras, Carnaval" de

Pierrette Roy. Ça n'empêche pas tout le monde de savoir par cœur "Salut Bonhomme, salut Bonhomme" entonné, quelques minutes plus tard...

Bonhomme a repris possession de Québec

◆ La ville de Québec appartient depuis hier midi à Bonhomme Carnaval. Souhaitant la bienvenue au légendaire personnage, le maire Jean Pelletier lui a remis la clef symbolique de la ville en rappelant que "après 30 ans d'expérience, je peux te la confier en toute sécurité, sachant que tu animeras dorénavant avec ta pétulance coutumière la ville de Québec".

navalesque du déjeuner" à \$5. Rassasiés, petits et grands carnavaliers pouvaient participer à des concours de course en raquettes ou de course dans une poche de patates. Les enfants ont comme d'habitude fait une fête aux mascottes Pout-Pout (Automobiles Giguère), LouLoute (Village des sports), Timo (Fêtes pop Desjardins) et Chabou (Jeux du Qué-

bec) et demandé leur ration de ballons aux clowns qui sillonnaient la Grande-Allée. Incertains depuis quelques années de la solidité de la glace sur la rivière Saint-Charles, les organisateurs du Carnaval disent avoir préféré, pour cette raison, abandonner cet endroit au profit de la Grande-Allée pour y accueillir Bonhomme Carnaval. Le cadre

"sports hivernaux" offert par la Saint-Charles était peut-être plus adéquat pour cette fête de l'hiver. Mais les commerçants de Québec (ceux interrogés sur la Grande-Allée tout au moins) ne peuvent qu'applaudir à ce choix d'un nouveau site qui a le grand avantage d'apporter de l'eau (en espèces monnayables, s'entend) à leur moulin.

par Andrée ROY

Disparu depuis février 1984, Bonhomme a refait surface pour le 31e Carnaval d'hiver de Québec sur la Grande-Allée. Salué par environ 1,000 à 1,200 curieux, il a émergé d'un nuage de fumée, sur la plateforme de son nouveau char allégorique orné de personnages chers aux enfants. Le gros personnage en est prestement descendu pour remonter, bien collé par les duchesses et la foule, la portion de Grande-Allée comprise entre les rues George-V et Scott.

Plusieurs fans du Bonhomme ont noté, chemin faisant, son nouveau costume, "plus fourruré que pe-luche" d'un blanc immaculé, et sa tête rafraîchie par une tuque de tricot écarlate.

Après la remise de la clef de Québec, la présentation des duchesses, du comité organisateur du carnaval, et de Violaine Corradi, interprète de la toute nouvelle chanson-thème de la fête, les animateurs Nicole Simard et Claude Bolduc ont invité la foule, plutôt familiale, à se rendre bruncher dans un des 17 établissements de la rue qui offraient "la bouffe car-



Tapant des mains et des semelles par un froid de moins 10 Celsius aggravé par le vent sauvage qui souffle toujours dans le coin de l'hôtel Le Concorde, une foule

d'environ 1,000 à 1,200 personnes a salué hier midi l'arrivée de Bonhomme Carnaval à Québec.

Les essais du missile Cruise reprennent demain

◆ EDMONTON (PC) — Les Etats-Unis entreprennent demain matin la seconde phase des essais du missile Cruise, a fait savoir hier le porte-parole des Forces armées canadiennes, le major Dick Adam.

Le major a précisé que l'engin sera attaché à un bombardier B-52, afin de mettre à l'épreuve, durant une période de quatre heures, son système de navigation. Les tests seront semblables à ceux effectués l'an dernier.

Le B-52 prendra son envol de la mer de Beaufort, entre 7h30 et 10h, heure normale des Rocheuses, a ajouté le porte-parole.

L'appareil survolera la mer de Beaufort, de même qu'une partie du nord de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, avant de se poser à la base des Forces canadiennes de Cold Lake, située à 260 kilomètres au nord-est d'Edmonton.

Le ministère fédéral des Transports a avisé les pilotes d'avions d'éviter la zone où se dé-

rouleront les essais. Les responsables américains doivent effectuer deux autres essais avant le 31 mars.

Le major Adam a expliqué que durant ces tests, les missiles Cruise seront lancés du B-52. Grâce à leur sys-

tème de guidage, ils devraient suivre un couloir aérien précis, tandis qu'un avion surveillera la manoeuvre.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Jour et soir sur rendez-vous:
524-2869
973, 3e Av.,
Limoulu, Québec

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELLERIE — OENOLOGIE"
avec certificat par
L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHÂTEAU FRONTENAC)
Session de soir
24, 31 janv. — 7, 14, 21 fév.
Inscription au Château Frontenac en semaine 9h à 18h
692-0310
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté
En collaboration avec ITALVINE

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
• CRÉMATION COLUMBARIUM et CREMATORIUM
• SERVICE AMBULANCIER JOUR et NUIT
A propos du pré-arrangement...
Un personnel de confiance, courtois et discret est à votre disposition pour vous donner toute l'information nécessaire vous permettant d'établir vos dernières volontés.

Pour tous renseignements La maison
J. Boucard & Fils Ltée
320, 5e Rue, Québec G1L 2R9
Tél.: 529-9221

50 ANS
SPECIALISTES
DE PRODUITS DE TOLE
ACIER-ACIER EMAILLE-ALUM
R. BELANGER (DIV INDUSTRIELLE)
NOUS MANUFACTURONS ICI MEME
◆ Revêtement et Toiture d'acier
◆ Revêtement Résidentiel, Commercial, Industriel
◆ Choix de couleurs et d'épaisseurs
◆ Toles unies et tole noire "R Body"
TOLE GAUFREE DE QUÉBEC INC
49 MARIE DE L'INCARNATION QUÉBEC G1K 7Z8
TEL (418) 681-6221 TELEX 051-2337

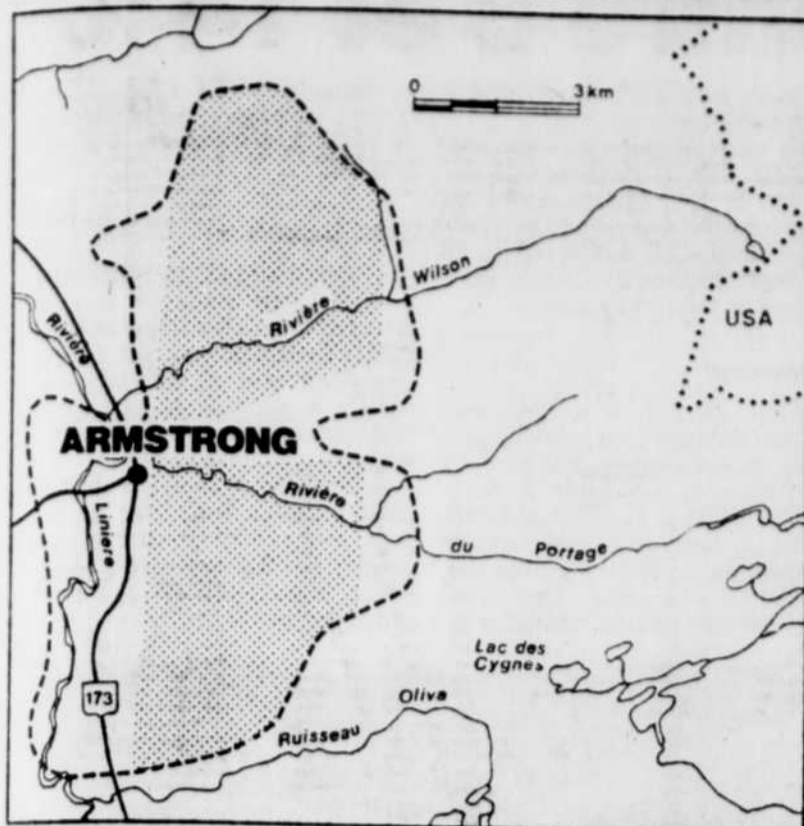
Éducation aux adultes
COURS DU SOIR
Début des cours: 28 janvier 1985
Lundi et mercredi, de 18h30 à 21h30

- dactylographie
- sténographie française
- français écrit
- rédaction de documents
- traitement de textes

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le

Collège Bart
751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

QUÉBEC ET LES RÉGIONS



La superficie inventoriée fut de 38,7 km (en gris sur la vignette), alors que la superficie du ravage d'Armstrong est de 75,4 Km et représente le contour délimité par la ligne pointillée.

Ravage d'Armstrong

La Domtar est priée de protéger le chevreuil

♦ **FRAMPTON**— La compagnie Domtar, propriétaire d'environ la moitié des terres où se situe le ravage d'Armstrong en Beauce, l'un des endroits au Québec où la population de cerfs de Virginie se maintient à un niveau assez élevé avec un inventaire en 1984 de 1,200 à 1,400 chevreuils, ne doit plus éliminer certains coins fréquentés par le cerf de la Virginie comme ça c'est produit en 1982 et 1983 par des coupes à blanc.

par Paul-Henri DROUIN

Cet appel a été lancé par M. Paul Roy, président de la Fédération québécoise de la faune, région 03 de Québec, à une cinquantaine de représentants de 16 associations de chasse et pêche de la rive sud, réunis, en fin de semaine, au chalet du Club Chasse et Pêche de Sainte-Marie Inc., à Frampton.

L'un des buts de cette rencontre, a ajouté M. Roy, est de sensibiliser les ministères intéressés et la compagnie Domtar à la protection des habitats fauniques dans le ravage d'Armstrong.

Soulignons qu'en 1982 et 1983, la compagnie Domtar en raison des récentes épidémies de tordeuses du bourgeon de l'épinette a effectué d'importantes coupes de récupération qui ont eu pour conséquences d'éliminer certains endroits fréquentés par le cerf de Virginie.

Pour éviter d'autres massacres du genre, M. Paul Roy, de Sainte-Claire de Bellechasse, a émis l'opinion qu'on doit négocier avec la compagnie Domtar et les ministères intéressés pour s'entendre sur les coupes de bois devant être effectuées au cours des prochaines années.

On demande à la compagnie Domtar et aux ministères intéressés de former un comité tripartite pour en arriver à une entente de plusieurs années afin d'éviter un massacre écologique sur l'étendue du territoire du ravage d'Armstrong d'un superficie d'environ 75 kilomètres.

Action urgente

Il n'est pas question de partir en "guerre" avec la compagnie Domtar et le gouvernement du Québec, mais bien de faire en sorte que l'habitat du chevreuil dans le ravage d'Armstrong soit respecté, a déclaré M. Roy.

Selon lui, il est urgent d'agir car dès l'été prochain Domtar s'apprête à faire des coupes à blanc dans le secteur de la rivière du Portage. Pour la coupe de ce bois, a-t-on appris, on a même tracé un chemin sur une longueur de 2,7 kilomètres.

De son côté, M. Charles Pichette, ingénieur forestier et biologiste, a indiqué que la loi permet maintenant de faire de l'aménagement pour sauvegarder les refuges naturels des chevreuils.

Et dire qu'il y a six à sept ans le chevreuil était en voie de disparition dans le ravage d'Armstrong alors qu'en 1984 l'inventaire démontre qu'il y a

dans ce ravage de 1,200 à 1,400 cerfs de Virginie.

L'agent de conservation du poste de Beauceville, M. Jocelyn Boutin, a aussi fait part qu'on

avait enregistré l'automne dernier quelque 240 mâles tués en provenance du ravage d'Armstrong.



Les coupes à blanc nuisent au chevreuil, selon la Fédération québécoise de la faune.

Près de 1,400 bêtes dans une zone de 75 km

♦ **SAINT-JOSEPH** — Le ravage d'Armstrong dont la superficie totale est de 75,4 kilomètres se situe le long de la frontière canado-américaine, à quelque 25 kilomètres au sud de Saint-Georges.

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

Il s'agit d'un ravage témoin et il est considéré parmi les quatre grands ravages (Armagh, Grande-Rivière, Saint-Gédéon et Armstrong) de cerfs de Virginie que l'on retrouve dans la région administrative de Québec avec un inventaire en 1984 de 1,200 à 1,400 chevreuils.

De plus, c'est l'un des cinq plus grands ravages permanents au Québec et c'est pour ces raisons que des inventaires y sont effectués à tous les ans.

Dans un rapport présenté par Daniel Banville et Sylvain Saint-Onge, du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, ont fait mention que le ravage d'Armstrong a été survolé en janvier 1984 au moyen d'un avion de type Beaver.

L'estimation du nombre de cerfs a été calculée selon la méthode traditionnelle d'inventaire de tas de crottins. Six à huit personnes ont réalisé ce travail en cinq jours, soit du 14 au 18 mai.

On fait de plus mention dans ce rapport que l'estimation de la mortalité survenue au cours de l'hiver 1984 dans le ravage d'Armstrong a été calculée selon la méthode préconisée par Potvin (1978b) qui consiste à dénombrer, au printemps, les carcasses de cerfs à l'intérieur du

ravage en procédant à un échantillonnage de sa superficie.

Expansion

Selon les renseignements obtenus auprès de l'agent de conservation du poste de Beauceville, M. Jocelyn Boutin, l'hiver dernier près de 270 chevreuils sont morts dans le ravage d'Armstrong.

Par rapport aux années antérieures, on observe d'après le rapport présenté par Daniel Banville et Sylvain Saint-Onge, que le ravage d'Armstrong a pris de l'expansion vers le nord et vers le sud.

Puisque la population de cerfs sem-

ble se maintenir à un niveau élevé, d'après le rapport, cette expansion apparaît être une conséquence de la perte d'habitat propice au centre du ravage d'Armstrong et cela est dû aux coupes de récupération effectuées par la compagnie Domtar au cours des années 1982 et 1983.

Soulignons qu'en hiver 1984, la proportion du ravage d'Armstrong située sur les terres privées était de 72 pour 100 mais que cette proportion a diminué à 58 pour 100, si l'on considère uniquement la superficie couverte lors de l'inventaire de crottins et de carcasses.

DEUXIEME PARTIE



ou le sens du toucher, les contacts ont la touche, toutes des fantaisies qui se recomptent au goûter de cinq heures au Cousin Germain. Idéal pour les contacts. Fantastique pour ceux qui ont du tact. (551-5000)



Un plaisir pour les sens

Je ne manque pas une bonne émission avec "TELE-MAGAZINE" MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333



Commencez votre gymnastique matinale par un exercice mental...

Commencez votre journée en lisant

LE SOLEIL

CESSEZ LE GASPILLAGE ET AMELIOREZ VOTRE CONFORT

Claude Miville Inc.

TRANSFORME A L'ELECTRICITE LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A L'AIR CHAUD

BENEFICIEZ DES SUBVENTIONS OFFERTES PAR LE FEDERAL ET PAR L'HYDRO POUR SON PROGRAMME DE BI-ENERGIE

Maison à logements et unifamiliales

CMI Claude Miville Inc.

PLOMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION

4820, 5e Avenue est, Charlesbourg (418) 626-0828

Cours de spécialisation en bureautique

Pour faire face à la nouvelle technologie qui nous envahit, le Collège Bart a mis sur pied une série de cours en bureautique pour les personnes œuvrant dans le domaine du secrétariat ou celles en quête d'un emploi dans ce secteur.

- Contenu: Cours 1 contact technologique
- Cours 2 Traitement de textes
- Cours 3 les micro-ordinateurs
- Cours 4 Programmation en langage BASIC

Remarque: Ces quatre cours sont dispensés de façon consecutive.

Jour: Durée d'une session
Débutant le 28 janvier
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30

Soir: Débutant le 28 janvier
Les lundis et mercredis, de 18h30 à 21h30

TOUS CES COURS SONT DE NIVEAU COLLÉGIAL ET RECONNUS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le



751, côte d'Abraham Québec G1R 1A2 522-3906

Ile d'Orléans

La taxe sur les ordures baisse entre 8 et 14%

◆ Cette année, le taux de la taxe pour le ramassage des ordures ménagères est diminué entre 8 et 14 pour 100 dans l'Ile d'Orléans.

par **Gérald OUELLET**

En effet, grâce à la signature d'un nouveau contrat avec le transporteur, la MRC de l'Ile d'Orléans a réalisé une économie de \$65,000 pour les trois prochaines années, économie qui se répercute sur le compte de taxes de 1985 des six localités de l'Ile.

De plus, en 1985, le taux de la taxe foncière sera maintenu à son niveau de 84 dans cinq des six municipalités. C'est ce qui ressort d'une vérification faite par LE SO-

LEIL auprès des responsables de ces six paroisses de l'Ile.

Sainte-Pétronille

Selon les prévisions budgétaires déposées par le maire Bernard Dagenais, il n'y a pas d'augmentation du taux de la taxe foncière en 1985. Le taux actuel est de \$0.72 du \$100 d'évaluation. Le taux de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères passe de \$67 à \$54 par logement. L'an dernier, le budget était de \$270,000, en 1985, il sera de \$221,589.

Le conseil municipal travaillera en 1985 à compléter les travaux d'infrastructure municipale pour consolider les acquis. De plus, le service des loisirs sera doté d'un court de tennis.

Saint-Pierre

Pas d'augmentation du taux de la taxe foncière à Saint-Pierre, cette année. Le taux actuel est de \$0.50 du \$100 d'évaluation. La taxe pour le ramassage des ordures ménagères sera diminuée de \$64 à \$55 par logement. Le budget global de la municipalité passe de \$259,945 à \$298,285.

Le maire André Ferland compte réaliser cette année, un projet d'une bibliothèque municipale, qui sera située à proximité de l'édifice de la mairie.

Sainte-Famille

A Sainte-Famille, le maire Jean-

Victor Lachance augmente le taux de la taxe foncière de \$0.52 à \$0.55 du \$100 d'évaluation. Par contre, le taux de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères passe de \$65 à \$60 par logement. En 1984, le budget était de \$146,140, cette année, il sera de \$142,500.

Le conseil municipal continuera ses travaux pour compléter les installations contre les incendies.

Saint-Laurent

Les contribuables de Saint-Laurent paieront le même taux pour la taxe foncière cette année, soit \$0.33 du \$100 d'évaluation. Par contre, la taxe pour le ramassage des ordures ménagères passe de \$64 à \$60 par logement. Le budget de l'an dernier

s'élevait à \$200,510, cette année il sera de \$207,134.

Le maire et préfet de comté, M. Claude Picard, travaillera à terminer en 1985 l'aménagement du "centre-ville" à proximité de l'église, du quai et du port de refuge, où le gouvernement du Canada vient d'investir près de \$3 millions.

Saint-Jean

C'est définitif, le conseil municipal de Saint-Jean refuse la gestion du camping du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Selon le maire Roland Bon-saint, le taux de la taxe foncière demeurera à \$0.25 du \$100 d'évaluation. La taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères se-

ra diminuée de \$64 à \$55 par logement. Le budget était l'an dernier de \$187,273, cette année, il est de \$192,291.

Saint-François

A Saint-François, le maire Emmanuel Labbé maintient le taux actuel de la taxe foncière à \$0.40 du \$100 d'évaluation sur un budget annuel de près de \$100,000. Par contre, le taux de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères est diminué de \$9.

Cette année, le conseil municipal prévoit l'installation d'une citerne pour son service contre les incendies. En 1984, le conseil a complété les travaux de rénovation à son centre des loisirs.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par **Tom FRÉCHETTE**
Tel.: 647-3361

Causeries

- Mme Louise Chartier traitera le sujet: "Le pharmacien, notre conseiller" à la réunion de la Ligue catholique féminine, demain à 14h, à la salle Belmont de l'hôtel Hilton. Renseignements et réservations: 683-5247 ou 527-9756.
- Le centre Eckankar de Québec présentera la causerie: "Être et laisser être" demain à 19h30, au 2e étage du 833 avenue Marguerite-Bourgeoys.
- Bernard Comtois, des Amis du jardin Van den Hende, parlera des soins appropriés à apporter aux arbres demain à 19h45, au pavillon Comtois de l'université Laval. Détails: 527-5231.
- Une causerie sur l'informatique sera présentée à la réunion de l'AFEAS de Charlesbourg, demain à 20h, au 4205 rue des Roses dans Orsainville. Renseignements: 623-4774.

Croix-Rouge

La collecte de sang de Bonhomme Carnaval au bénéfice de la Croix-Rouge aura lieu demain de 10h à 21h, au centre permanent de la Croix-Rouge. Détails: Michèle de Bellefeuille à 687-5062.

Dixieland

Six musiciens présenteront un spectacle de "Dixieland" demain, mercredi et jeudi à 12h, dans le grand salon du pavillon Pollack à l'université Laval. L'entrée sera libre. Renseignements: 656-2765.

Gagnants

Les gagnants au tirage du 10 janvier de l'Harmonie Jean-de-Brébeuf sont: Mme C. Dion, de Limoilou, \$250; Hubert Hardy, de Lac-Beauport, \$125; Adrien Marcotte, de

Charlesbourg, \$75; et Sonya Tremblay, de Québec, \$50.

Initiation

L'université Laval donnera un cours d'initiation à la bible à partir de demain, à 13h, à la télévision sur les ondes de Radio-Québec. Inscription jusqu'au 24 janvier: 656-7883.

Inscriptions

- Les inscriptions aux activités d'hiver des loisirs Saint-Pascal-de-Maizerets auront lieu demain et mercredi de 19h à 21h, au centre récréatif Mgr-Marcoux, 1885 rue de la Canardière. Détails: 661-7766.
- Les inscriptions aux activités socio-culturelles de Charlesbourg pour la session d'hiver seront prises demain et mercredi de 19h à 21h, à l'école Jacques, rue des Sauges. Renseignements: 623-5426.

Langue anglaise

Les marionnettes, les clowns et les animaux savants de Madame Butterfly permettront aux enfants de 3 à 6 ans d'apprendre les rudiments de la langue anglaise tout en s'amusant, les mardis et jeudis en matinée, au YMCA de Québec. Détails: 527-2518.

Pastorale

Une session de pastorale sur le thème: "La puissance du nom de Jésus" sera animée par l'équipe pastorale La Source, demain à 20h, au Montmartre canadien, 1679 chemin Saint-Louis à Sillery. Renseignements et inscriptions: 842-8348.

Mariage

Des sessions de préparation au mariage seront tenues de janvier à juin dans les régions suivantes: Lotbinière, Rive-Sud, Lorette, Orléans, Chaudière, basse ville, Limoilou, Louis-Hébert, Portneuf, Amiante, Charlevoix et Laurentides. Détails: Monick Dionne à 688-1211.



Quand la marée est basse, le quai de Montmagny est à sec.

Le député Pierre Blais Un quai en eau profonde est nécessaire dans Bellechasse

◆ MONTMAGNY — Parmi les principaux dossiers que le député fédéral de Bellechasse, M. Pierre Blais, entend mener à terme le plus rapidement est celui qui est relatif à la construction d'un quai en eau profonde sur le littoral de la Côte-du-Sud.

par Gilles PEPIN

M. Blais a révélé, lors d'une conférence d'information tenue récemment, qu'il pouvait compter, pendant un certain temps, sur les services d'un économiste, M. Pierre Hould, pour l'aider à élaborer et faire progresser des projets majeurs susceptibles d'apporter un développement accéléré dans cette région de Bellechasse.

En plus du quai en eau profonde, le député espère aussi pouvoir compléter les infrastructures nautiques désirées

notamment à Saint-Michel, à Berthier-sur-Mer et à Montmagny, ainsi que l'agrandissement d'un terrain de golf près du lac Trois-Saumons, l'implantation d'un centre de ski alpin, le développement du massif du sud et du mont Orignal et commencer l'aménagement d'un parc national sur la Grosse-Ile.

M. Pierre Blais a signalé que ces dossiers ont déjà été identifiés et travaillés dans la région. Il a insisté sur sa volonté d'agir de catalyseur et de travailler en étroite collaboration avec les divers organismes du milieu de même qu'en harmonie avec ce que doivent défendre également les deux députés provinciaux représentant le territoire de Bellechasse et de Montmagny-L'Islet.

Il est important, a mentionné le député fédéral élu le 4 septembre sous la bannière du Parti progressiste-conservateur, d'oublier les luttes de clochers,

pour nous attaquer aux problèmes économiques suscités par un manque de confiance des investisseurs et par un chômage chronique, qui est particulièrement élevé chez les jeunes.

Sa récente nomination au poste de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture ne l'empêchera pas, croit-il, de garder un contact étroit avec toute la région et Bellechasse en particulier. Dans cette circonscription, il s'est ouvert des bureaux à Montmagny, Saint-Pamphile et Lac-Etchemin, qui assurent un lien constant avec son bureau d'Ottawa.

M. Pierre Blais, répétant l'intention de diminuer graduellement le déficit national, a dit que le gouvernement ne devait retenu que les dépenses essentielles destinées à créer de l'emploi permanent et à relancer l'économie et qu'il fallait avoir confiance dans l'entreprise privée.

Aide diminuée au développement régional Ottawa compromet la reprise dans l'Est (Pierre de Bané)

◆ OTTAWA (PC) — En réduisant son aide au développement régional, le gouvernement conservateur compromet la reprise économique dans les régions éloignées, notamment dans l'Est du Québec, estime le sénateur libéral Pierre de Bané.

par Denis LESSARD

Selon l'ancien responsable du ministère de l'Expansion économique régionale sous Pierre Trudeau, les coupures annoncées peu avant les fêtes par le responsable conservateur du Développement économique, M. Sinclair Stevens, auront un impact "dramatique" au Québec et aux Maritimes.

Du même souffle, le sénateur prend quelques distances d'une déclaration de son collègue député de Laval-des-Rapides, M. Raymond Garneau, qui estime que son parti devrait endosser des abattements fiscaux au lieu de l'aide directe pour tendre la perche aux entreprises défaillantes. "C'est vrai pour stimuler l'économie nationale, mais pas quand on parle des régions", a soutenu M. de Bané.

Début novembre, le ministre Stevens annonçait qu'Ottawa entendait épargner \$175 millions en modifiant le Programme de développement industriel et régional mis en place par les libéraux. Ce programme allouait une aide financière fédérale aux nouveaux projets créateurs d'emplois. Le niveau de ces subventions était déterminé tant par le type de projet prévu que par le degré de pauvreté de la région (quatre paliers sont prévus).

Quatorze localités du Québec, essentiellement dans l'Est de la province, font partie du quatrième palier qui regroupe le cinq pour 100 le plus démuné de la population.

Or au ministère de M. Stevens, on a réduit les divers maximums de subventions, un tour de vis qui affectera



Le sénateur Pierre de Bané

proportionnellement davantage les régions pauvres que fortunées. Par exemple, Ottawa ne pourra financer que jusqu'à un maximum de 30 pour 100 un nouveau projet de cons-

truction d'usine et jusqu'à 37.5 pour 100 les études de faisabilité. Sous la précédente administration, un projet pouvait être payé jusqu'à 60 pour 100 à même les deniers fédéraux et les études préalables jusqu'à 75 pour 100 dans une zone éloignée, rappelle M. de Bané.

Même s'il admet que ces maximums étaient rarement atteints sous le régime libéral, ils demeuraient de précieux outils de négociation pour attirer hors des grands centres les éventuels investisseurs, rappelle-t-il.

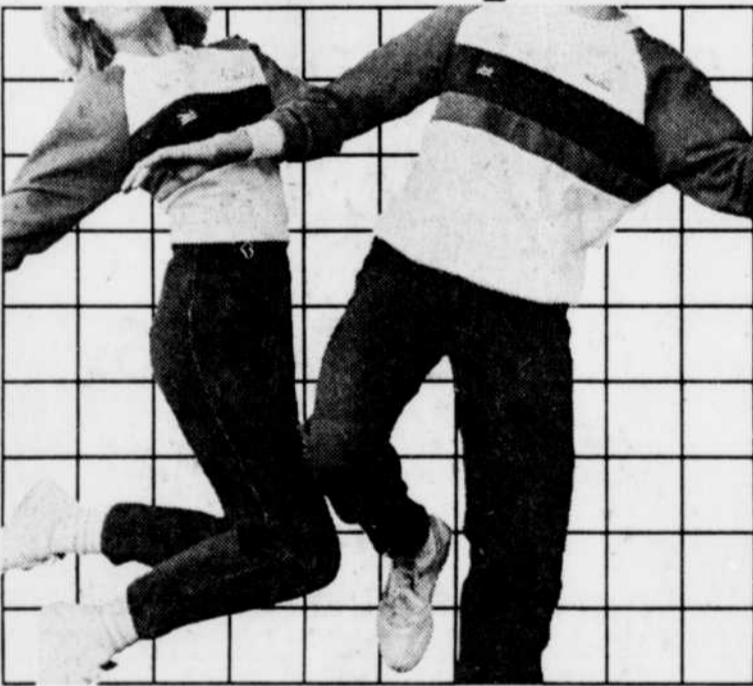
De la même manière la subvention maximale pour la modernisation d'une usine ou son agrandissement est passée de 75 à 37.5 pour 100 pour la commercialisation d'un produit, le financement fédéral maximal est passé de 90 à 45 pour 100.

Si ces niveaux de subventions ont été réduits de la même manière dans les régions plus fortunées, il n'en demeure pas moins que les zones éloignées, dépourvues de toutes ressources en dehors des aides gouvernementales, sont les plus durement frappées, a soutenu le sénateur, ex-représentant de Matane aux Communes.

M. de Bané s'interroge de plus sur le fait que le gouvernement du Québec n'ait pas poussé les hauts cris après qu'en modifiant le programme, Ottawa ait rendu inadmissibles les compagnies sous contrôle réel des sociétés gouvernementales québécoises. "C'est pour le moins ironique que Trudeau et Lalonde, qui passaient pour être durs avec le Québec, n'aient pas hésité à financer ces projets à la différence d'un gouvernement qui aujourd'hui se targue d'être ouvert face aux provinces", a lancé M. de Bané.

"Mon seul espoir c'est que le premier ministre, venant lui-même d'une région éloignée, sous-industrialisée (la Côte-Nord), décide de renverser la vapeur", a-t-il dit.

L'offre bien spéciale



signé:
Centre de conditionnement
Nautilus®

Les Centres de conditionnement Nautilus, Coke Diete® et Jaouhar vous font une offre vraiment très spéciale! Prenez un premier abonnement d'un an, au prix courant, dans l'un ou l'autre des quatorze Centres de conditionnement Nautilus, et vous recevrez gratuitement un magnifique survêtement. Cette offre spéciale est en vigueur jusqu'au 15 février 1985 (ou jusqu'à épuisement des stocks).

La forme au maximum

*Coca-Cola Diete et Coke Diete sont des marques déposées qui identifient le même produit de Coca-Cola Lite seulement.
**Coke Diete convient aux régimes à teneur réduite en glucides et en calories.

Essai gratuit sur rendez-vous

Centre de conditionnement
Nautilus®

PARC SAMUEL HOLLAND
3 Parc Samuel Holland
527-2577

CLUB LEBOURGNEUF
4500, boulevard Des Grands
628-7524

CLUB DE TENNIS AVANTAGE
1080 Boulevard
622-5005

Premier forum régional

Aucune définition de la famille n'a fait l'unanimité

◆ Les participants au premier forum régional sur la politique familiale, qui s'est déroulé en fin de semaine au cégep F.-X.-Garneau, à Québec, n'ont pas réussi à s'entendre sur la définition de la famille.

par Damien GAGNON

Il a fallu l'intervention du président du comité de la consultation gouvernementale, M. Maurice Champagne-Gilbert pour sortir de l'impasse.

Sur recommandation du comité de la consultation, les participants ont accepté majoritairement que dans l'élaboration d'une politique familiale, l'Etat respecte la pluralité des formes de vécu familial. C'est-à-dire que l'Etat ne dirige pas ce vécu en privilégiant des formes particulières de ce vécu.

Si l'adoption de cette résolution a eu pour effet de calmer les esprits, elle n'a pas mis fin au débat et des intervenants ont affirmé s'être fait prendre au piège par cette proposition.

M. Richard Langlois de l'Ancienne-Lorette, du Mouvement couple et famille, a soutenu que personne ne veut évidemment que l'Etat dirige le vécu des familles mais, à son avis, il est possible pour l'Etat dans la définition d'une politique de la

famille de respecter tous les types de familles tout en privilégiant un type de famille: la famille biparentale (père, mère et enfants).

Le débat s'est fait autour de trois conceptions de la famille. Ceux qui comme M. Jean Têtu de Beauport, du Mouvement pour la protection de la vie, qui ne reconnaissent que les familles dont les parents sont liés par un contrat de mariage de préférence religieux. Pour lui, les enfants qui naissent hors mariage sont illégitimes autant que l'est l'union de leurs parents.

Il y a ceux et il semble être les plus nombreux qui sont prêts à reconnaître tous les types de familles tout en réclamant toutefois que l'Etat privilégie la famille biparentale.

Quant aux autres, ils acceptent la définition très large que donne le livre vert de la famille: le groupe parents-enfants unis par des liens multiples et variés pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie et favoriser à leur source le développement des personnes et des sociétés.

Absence d'orientation

Ce premier colloque n'aura donc pas été déterminant quant aux orientations que pourrait prendre une politique globale de la famille, opinion que partage M. Maurice Archambault de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ). "Je n'ai rien appris que je ne savais déjà".

Les recommandations ont quand même été très nombreuses dans les ateliers. Le comité de consultation en a retenu une soixantaine sur les 150 pour être débattues en plénière.

Ces recommandations, pour la plupart, déclament l'intervention de l'Etat dans des secteurs bien précis ce qui a fait dire à un participant qu'il est regrettable que l'on ne se soit pas arrêté à réfléchir au cours de ce colloque sur ce que la famille pourrait faire pour la société.

Les membres du comité de la consultation, M. Maurice Champagne-Gilbert et Mmes Christiane Bérubé-Gagné et Nicole Boily se disent quand même relativement satisfaits de la tenue de ce premier colloque.

Il n'est donc pas question pour eux de remettre en cause la structure de participation que certains groupes ont contestée mais d'y apporter toutefois des ajustements. Il faudra, selon Mme Bérubé-Gagné, faire davantage d'efforts pour les 12 colloques à venir pour rejoindre les jeunes dont la faible participation a été déplorée.

M. Champagne-Gilbert fait remarquer que par la tenue de ces colloques le comité ne s'attend pas à apprendre des choses nouvelles. Il veut prendre le pouls de la région et il attribue à la diversité des participants l'incapacité de s'entendre sur une définition de la famille.

Participaient à ce colloque non seulement des représentants de groupes familiaux et parafamiliaux mais aussi d'autres milieux. Il y avait notamment, des représentants du Mouvement national des Québécois, des comités d'écoles, des clubs de l'âge d'or, du groupe gai de l'université Laval.

La COFAQ conteste cette participation et M. Champagne-Gilbert soutient que ce sont des groupes familiaux qui ont demandé que la consultation dépasse largement les organismes familiaux et englobe le plus possible d'intervenants de différents milieux.

La valorisation du rôle du père est recommandée

◆ Une politique familiale devrait valoriser le rôle des parents et particulièrement celui du père en tant qu'éducateur.

par Damien GAGNON

C'est l'une des recommandations mises de l'avant au premier forum régional sur la politique familiale qui s'est tenu en fin de semaine au cégep F.-X.-Garneau à Québec dans le cadre du débat portant sur la transformation des rôles familiaux et sociaux entre les hommes et les femmes.

On estime qu'une nouvelle solidarité entre les hommes et les femmes qualifiée d'indispensable à l'amélioration du vécu familial suppose que l'homme soit identifié à son rôle de père au lieu du simple pourvoyeur.

Selon les participants, il est également nécessaire si l'on veut valoriser le rôle des parents de reconnaître la valeur du travail au foyer en accordant à la mère ou au père qui reste au foyer pour prendre soin des enfants un statut légal de travailleur avec tous les avantages que cela comporte.

Toujours dans le cadre de la transformation des rôles sociaux on réclame que l'Etat aide financièrement les organismes volontaires d'éducation populaire pour qu'ils puissent fournir des services d'apprentissage à l'exercice des rôles non traditionnels par les individus dans la famille; que le travail au foyer soit reconnu lors d'un retour aux études et sur le marché du travail et que le milieu du travail soit repensé en favorisant le travail à temps partiel.

Des recommandations sont aussi faites pour renseigner les familles sur les conséquences de la violence familiale et conjugale qui vont des rencontres d'information dans les écoles primaires et secondaires à la formation de nouveaux intervenants dans ce domaine et à l'inclusion d'un cours de sensibilisation à la violence dans le programme de formation des étudiants en technique policière.

Une structure indépendante

De l'avis des participants à ce premier forum, l'administration de la politique familiale devrait être indépendante du pouvoir politique.

On pense à une structure qui ne s'occuperait que de la famille. Pour la Confédération des organismes familiaux du Québec, il s'agirait d'une structure indépendante de tous les ministères et relevant du premier ministre ou du vice-premier ministre à la condition toutefois, que ce dernier soit libéré de tout ministère.

Comme mesures de soutien socio-économique aux familles on réaffirme le besoin de développer le réseau de garderies scolaires et des services de garde pour les enfants qui ne sont pas d'âge scolaire, d'assurer une forme de rémunération pour les parents d'enfants au foyer, d'augmenter le crédit d'impôt foncier, d'améliorer les conditions d'habitation des familles, de prévoir des aires de jeux à proximité des logis familiaux et de rendre plus accessibles les programmes d'aide au logement.

Plusieurs recommandations touchent aussi la fiscalité; on demande entre autres que soit révisé le système fiscal de façon à instaurer des avantages sociaux tels que le régime de rentes, le régime de pensions, l'allocation à la maternité et des congés de maladie et indemnisation en cas d'accident pour la mère ou le père qui demeure au foyer pour prendre soin des enfants.

Jean Trépanier
opticien d'ordonnances

place des quatre bourgeois
Lunettes
Verres de contact

999, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué 659-5075



Au terme de leur étude des résolutions, les participant(e)s au mini-congrès régional (03) du PLQ ont eu droit à une allocution du député de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon et du député de Saint-Jacques, M. Jean-François Viau. A leurs côtés, MM. André Labrecque, président de l'Association libérale de Limoilou, hôtesse du colloque, et Bernard Piuze, président de la Commission politique Québec-Métro élargie.

Les libéraux terminent l'étude des résolutions

◆ Environ 125 délégués des 20 circonscriptions de la région 03 ont terminé hier l'étude des quelque 150 résolutions placées devant eux le 11 novembre 1984, lors du colloque régional organisé par le Parti libéral du Québec. Pendant une couple d'heures, en ateliers de travail mis sur pied au centre Mgr-Marcoux, à Québec, ils ont réussi à disposer de la soixantaine de résolutions restées en plan au terme de leur congrès annuel, l'automne dernier.

par Andrée ROY

Il était important, mentionne M. Bernard Piuze, président de la commission politique Québec-Métro élargie du PLQ, que les représentants des commissions politiques de circonscription et les responsables des différents dossiers étudiés disposent de toutes les résolutions soumises à leur attention. Sinon, le dossier qui sera maintenant apporté au comité des résolutions n'aurait pas été complet.

Or, ce mini-congrès, placé sous le slogan "On se prépare!" est le dernier avant le congrès national du parti, qui aura lieu à Montréal les 1er, 2 et 3 mars. Les résolutions étudiées dans les régions, soumises au comité chargé de les revoir, les corriger, les harmoniser, les réduire... puis de les présenter au congrès national, serviront de base à la politique du Parti libéral lors de la prochaine campagne électorale à travers le Québec.

Et si l'on en croit M. Réjean Doyon, député de Louis-Hébert et représentant du caucus au sein de la commission politique Québec-Métro élargie, les libéraux devront être prêts à remplacer "ce gouvernement de fin de régime" qu'il ne s'est pas gêné de vilipender dans le style et sur le ton méprisants qu'il réserve pour ses adversaires politiques. M. Doyon a déridé son auditoire en ridiculisant notamment le député péquiste de Vanier, Jean-François "Panneau" Bertrand (aux dires de M. Doyon) et sa manie de faire afficher à coups de centaines de milliers de dollars la moindre éparation de fourniture au complexe "G" ou le repeinture annuel du pont de l'île d'Orléans.

Le tout nouveau député de Saint-Jacques, M. Jean-François Viau, s'est prononcé plus sobrement sur la situation de la jeunesse québécoise "dont je suis fier de faire partie" a-t-il dit. Citant les 16 pour 100 de jeunes Québécois de moins de 30 ans qui doivent vivre avec \$36 par semaine d'aide sociale. Le taux de suicide qui connaît des sommes particulièrement élevés chez la jeunesse du Québec plus que dans tout autre groupe d'âge, M. Viau a invité les militants présents à vraiment réfléchir sur le sort fait à cette génération "dont il ne faudra pas dire, dans 10 ans: c'est vrai qu'elle a été sacrifiée!"

Il a soutenu que, particulièrement en cette Année internationale de la

jeunesse, le PLQ avait l'obligation d'améliorer le sort des jeunes.

Résolutions adoptées

Au nombre des résolutions adoptées hier, on note, au dossier administration publique, un désir que le PLQ dérégleme afin de rendre l'entreprise privée plus concurrente, et qu'il décentralise sa gestion dans les institutions gérées par les Affaires sociales, la Santé, l'Éducation.

On a aussi proposé que "le conjoint au foyer ait droit à une rente payée sur une base volontaire par le conjoint au travail et qu'il ait le droit de participer au régime des rentes du Québec.

Dans le dossier environnement, la résolution concernant les pluies acides a été discutée avec tant d'animation et d'apré que les 12 dernières résolutions au feuillet (dans le dossier tourisme) ont dû être votées en bloc et relayées telles quelles au comité des résolutions sous peine de les voir tout simplement oubliées au menu du congrès national.

Concernant les pluies acides, il a été adopté que le PLQ, advenant qu'il soit porté au pouvoir, s'engage à prendre des mesures énergiques pour réduire le pourcentage des émissions acidifiantes sur son territoire, qu'il fasse une priorité des recherches à effectuer pour solutionner le problème, et qu'il étudie les retombées de tout ce dossier sur les conditions de vie des autochtones.

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT 1^{re} Session—Janvier 1985

ADULTES

Programme d'intégration au marché du travail

Première session

- Français écrit
- Transcription
- Dactylographie
- Anglais
- Comptabilité

Deuxième session

- Traitement de textes
- Rédaction de documents
- Transcription
- Procédés de secrétariat (simulation de bureau)
- Anglais

Début des cours: le 21 janvier

Horaire: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

● SERVICE DE PLACEMENT

● PROGRAMME D'UN AN

ÉTUDIANTS

CHANGEZ D'ORIENTATION et optez pour un programme qui vous donne une CHANCE d'emploi.

NIVEAU COLLÉGIAL ET POSTCOLLÉGIAL

DEC OU AEC. Postsecondaire
Reconnaissance des acquis antérieurs
Durée: entre 2 et 4 sessions selon vote formation.

Notre programme offre les options suivantes:

- BUREAUTIQUE: Traitement de textes, Micro-ordinateurs, Programmation en langage Basic
- JURIDIQUE: Procédure civile I, Procédure civile II
- MÉDICALE: Terminologie médicale, Secrétariat médical

TOUS NOS ÉTUDIANTS SONT ADMISSIBLES AUX PRÊTS ET BOURSES DU MEQ

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le

LE COLLÈGE BART EST RECONNU PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC



751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

Johnson accuse les purs de lire à l'envers

◆ MONTREAL (d'après PC et UPC) — A moins d'une semaine du congrès spécial du Parti québécois, le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes Pierre-Marc Johnson préconise l'adoption d'un

"nouveau souverainisme" et accuse les orthodoxes de lire "à l'envers" la réalité québécoise. Il estime en outre que l'intégration de la proposition orthodoxe dans le programme du PQ consisterait à "faire cadeau" au Parti li-

béral de M. Robert Bourassa de la stratégie qu'entend utiliser le gouvernement lors des prochaines élections. M. Johnson, l'un des principaux défenseurs de l'aile "révisionniste" au sein du PQ, affrontait hier à Mon-

tréal l'ex-ministre des Affaires sociales Camille Laurin, porte-parole des "orthodoxes", dans le cadre d'un débat radiodiffusé sur les ondes de CKAC.

"Présenter la souveraineté comme la chose sans laquelle le Québec ne peut pas poursuivre son développement, c'est là, je crois, qu'il y a une division assez profonde (entre les deux clans)", a déclaré M. Johnson qui, tout comme M. Laurin, a refusé de lier la crise qui secoue le gouvernement et le PQ depuis trois mois au leadership du premier ministre René Lévesque.

"Je crois, oui, que la souveraineté est l'instrument ultime (du développement du Québec), mais je sais aussi que la société québécoise évolue, souvent paradoxalement, en dehors de ces préoccupations de nature étatique et politique. Nous devons prendre acte de cela si nous voulons être, je dirais presque redevenir, un parti de vaste consensus."

Actualisation

M. Laurin s'est défendu de vouloir faire jouer à l'Etat un rôle excessif dans la lutte pour l'indépendance du Québec. Comme M. Johnson, il se réclame de la "réalité concrète" et de "l'évolution de la société québécoise pour revendiquer la te-

nue des prochaines élections générales sous le thème de la souveraineté.

L'option souverainiste n'a pas été "actualisée" depuis quatre ans, a soutenu M. Laurin, qui craint que sa mise en veilleuse pour les quatre ou cinq prochaines années ne conduise à la disparition du PQ.

"La meilleure façon de tuer un parti politique, c'est de lui enlever sa raison d'être ou encore de ne pas en parler", a-t-il déclaré.

Le gouvernement québécois, estime M. Laurin, devrait mettre de l'avant aux prochaines élections la revendication de pouvoirs et de juridictions additionnelles afin de pouvoir mieux agir dans les domaines de l'emploi et du développement industriel.

M. Laurin a précisé qu'il ne remettrait pas en question le leadership de René Lévesque. "Je l'ai toujours admiré et respecté", a déclaré M. Laurin, et il est toujours son ami.



Après deux heures de discussions, hier, le président du Parti libéral, M. Red Williams, a annoncé que le député Bill Sveinson (à droite) perdait son statut de membre.

Le PL de la Saskatchewan n'a plus de représentant

◆ REGINA (d'après PC et UPC) — Le Parti libéral de la Saskatchewan n'a plus de représentant à l'Assemblée législative de cette province, à la suite de la décision de son exécutif de retirer au député Bill Sveinson son statut de membre.

Le président du parti Red Williams a déclaré que cette décision a été prise en raison de l'absence de changements dans le comportement du député à l'assemblée. Le chef libéral Ralph Goodale avait demandé, le mois dernier, l'expulsion de M. Sveinson parce que celui-ci avait refusé de suivre ses recommandations. Le député usait de tactiques obstructionnistes afin de ralentir les travaux de l'assemblée. M. Sveinson refusait d'appuyer une motion qui bannirait Colin Thatcher de la Chambre.

D'abord élu en avril 1982 comme député conservateur de la circonscription de Regina

North West, M. Sveinson s'est joint aux libéraux en avril dernier. Il était ainsi devenu le premier représentant de cette formation à l'Assemblée législative depuis 1978.

M. Sveinson a indiqué qu'il avait l'intention de poursuivre sa carrière comme député libéral indépendant.

Le chef du parti a déclaré que cette mesure était regrettable, mais démontrait que le parti ne tenait pas à être représenté à l'Assemblée législative à n'importe quel prix. Sur les 39 membres de l'exécutif du parti, 35 ont voté pour l'expulsion de M. Sveinson.

Le député Sveinson a mentionné qu'il veut qu'on lui indique par écrit quelles sont ces "tactiques" jugées inadmissibles. Selon lui, elles ont déjà été utilisées dans le passé en Saskatchewan et l'aile fédérale du parti y a également recouru à Ottawa.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens ont moins de respect pour la politique

◆ Interrogés sur le degré de respect et de confiance qu'ils accordent à diverses institutions de notre société, les Canadiens ont mentionné principalement: les écoles publiques, la Cour suprême et l'Eglise ou la religion. La majorité des répondants disent leur accord énormément de confiance ou encore une grande confiance.

Les syndicats, les partis politiques, la Chambre des communes et les grandes entreprises sont loin derrière avec moins de trois personnes sur dix qui expriment de la confiance à leur endroit. Le respect et la confiance à l'égard des journaux se situent au milieu de cette liste.

Depuis cinq ans, les sondages ont révélé une légère diminution de la confiance de la population

en l'Eglise — 60 pour 100 en 1979 contre 54 pour 100 aujourd'hui. Toutefois, d'autres organismes sont en aussi mauvaise position ou pire encore. Ainsi, la confiance en la Chambre des communes a chuté de 38 pour 100 à 29 pour 100, les partis politiques, de 30 à 22 pour 100 et de 34 à 28 pour 100 pour les grandes entreprises.

Parmi les huit groupes mentionnés, aucun d'eux n'a accru de façon appréciable sa part de faveur populaire.

La question posée était la suivante: "Des institutions canadiennes que je vais énumérer, pourriez-vous me dire à quel point vous respectez et avez confiance en chacune d'elles: énormément, beaucoup, un peu, ou très peu?"

	Enormément	Quelque peu	Très peu	Pas d'opinion
Eglise, religion				
- 1984	54%	30%	15%	1%
- 1979	60	27	12	2
Ecoles publiques				
- 1984	56	30	11	4
- 1979	54	29	12	4
Cour suprême				
- 1984	55	26	10	9
- 1979	57	21	8	14
Journaux				
- 1984	37	42	20	2
- 1979	37	38	22	3
Chambre des communes				
- 1984	29	41	20	10
- 1979	38	36	15	11
Grandes entreprises				
- 1984	28	43	22	6
- 1979	34	35	24	8
Partis politiques				
- 1984	22	43	30	5
- 1979	30	43	22	5
Syndicats				
- 1984	21	36	39	4
- 1979	23	34	36	7

Note: Les chiffres étant arrondis, les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100.

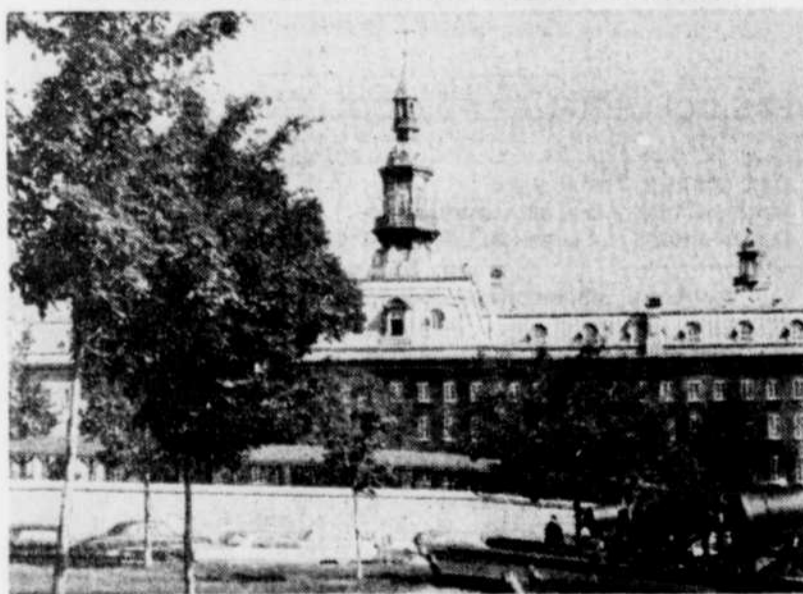
Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées

en novembre au domicile de 1,047 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

À NE PAS MANQUER

20 JANVIER 1985

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"



APRÈS-MIDI D'INFORMATION
De 14 à 16 heures au



SÉMINAIRE DE QUÉBEC
692-3981
(poste 25)

à la section collégiale, entrée 3, rue de l'Université
Une occasion unique pour vous, jeunes gens, jeunes filles, de faire un bon choix pour septembre prochain.
(Stationnement: Rue des Remparts, 2e grille)

VISITE POSSIBLE DU MUSÉE DU SÉMINAIRE

Nouveau

SPORTSMAN

LÉGÈRE NATURELLE

UN MEILLEUR GOÛT, NATURELLEMENT!



Découvrez ce mélange unique des meilleurs tabacs Virginie du Canada, garantis purs et naturels pour vous donner un goût riche et corsé.

Savourez le goût des grands espaces.



Avis. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 14 mg, nic. 1.1 mg.